

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 02/09/2022

L'assemblée générale est présidée par Jean Pierre BRETHES, assisté de Michel BIDOT (co-président) Jean Marc BAILLON (trésorier) Christian LEFAIX (vice-président) Benoit TASTET (secrétaire).

Etaient présents : Messieurs : Nathan LASSIS – Gérard BROQUA – Jean Pierre BROQUA – Claude MONGUILHEM – Thierry BRETHOUS – Fernand LEFAIX – Serge COSTE – Guy SAINT GERMAIN – Hubert TARTAS – Joel DUCOM – Christophe DEYRIES

La séance débute a 18h25

ORDRE DU JOUR : - Rapport moral
- Bilan Financier
- Questions diverses
- Renouvellement du tiers sortant

Monsieur BIDOT ouvre la séance en remerciant les membres présent d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale et donne lecture du Rapport Moral.

Rapport moral :

Renards : 12

Sangliers :37

Chevreaux : 46 + 6 tirs d'été soit la quantité de colliers délivrée par la FDC 32 correspondant au plan de chasse.

La société de chasse décide pour cette nouvelle saison de procéder à un lacher de 250 faisans.

Le plan de chasse de chasse au chevreuil augmente de 5 bracelets soit :

57 bracelets dont 7 bracelets sont accordés aux tirs d'été.

Les présidents mettent aux voix le rapport qu'ils viennent de présenter.

Celui-ci est adopté à l'unanimité par les personnes présentes à l'assemblée.

46 cartes sociétaires ont été vendues et 2 pour des personnes étrangères à la commune.

Bilan financier :

Monsieur BAILLON trésorier, prend la parole et donne lecture sur les comptes de l'exercice 2021-2022.

Monsieur BAILLON demande s'il y a des questions. Sans prise de parole le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

L'ouverture pour la saison 2021/2022 fixée par décret au dimanche 11 septembre.

Le tarif des cartes société est passé à 35 euros.

Les battues aux chevreuils sont fixées au : 29/10/22 – 05/11/22 – 12/11/22 – 19/11/22.
Mr BIDOT demande si il y a d'autres questions. Il n'y a plus de questions.

Renouvellement du tiers sortant

Le bureau de la société de chasse de Caupenne d'Armagnac est modifié :
les tiers sortants sont Jean-Pierre BRETHERS, Michel BIDOT et Thierry BOKSTAEL.
Jean-Pierre BRETHERS et Michel BIDOT sont rentrés au bureau et Thierry BOKSTAEL laisse sa place à Christophe DEYRIES. Nathan LASSIS prend la place de Philippe.
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mr BIDOT déclare la réunion terminée à 19h15 et convie toutes les personnes présentes à un verre de l'amitié.

Caupenne d'Armagnac, le 02 septembre 2022

Le Président,
BRETHERS Jean-Pierre